

**COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE - RENDU DE REUNION
DU CONSEIL COMMUNAL DU
Mercredi 14 septembre 2016**

L'an deux mil seize et le quatorze du mois de septembre à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents: GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, BERTRAND Chantal, MORIN Sébastien

Excusés : HANRARD Bernard, CLEYRAT Christian, BROCHE Gaël, USANNAZ Bernard,

Secrétaire : PELLICIER Guy

I - URBANISME

- **Permis de construire**

Mme et Mr BOYER Mickaël : construction d'une maison individuelle, au lieu-dit Champ à la Dhuit, parcelle D 437.

Les élus ont émis un avis favorable sous réserve de bien respecter les places de parkings.

II - ORDRE DU JOUR

DOSSIERS EN COURS

- **Appartement ancienne mairie**

Guy PELLICIER relate l'avancement des travaux de l'ancienne mairie, il précise qu'un complément de travaux a été fait (plan de travail dans la cuisine).

- **Mur derrière chez Mme & Mr ROUSSEAU**

Réfection du mur de soutènement du chemin situé à l'arrière de la maison de Mme & Mr ROUSSEAU par les employés communaux de La Plagne Tarentaise.

- **Employé communal**

Florian CHATERON a été embauché en remplacement de notre ancien employé communal Aurélien LEGER qui a quitté la collectivité.

- **Ecluses RD 86**

La pose de deux écluses à l'entrée et à la sortie du village de Valezan semble insuffisante aux ralentissements des véhicules. Un nouveau projet sera étudié pour l'année prochaine avec le responsable des routes du TDL à Aime.

- **Sécurité école**

Suite à un arrêté préfectoral un affichage « plan vigipirate » a été mis en place devant l'école ainsi qu'un panneau d'interdiction de stationner pour assurer la sécurité. La serrure de l'école a également été changée.

Prochainement un traçage au sol sera effectué pour assurer l'acheminement des enfants de l'école à l'auberge pour se rendre à la cantine le midi.

- **Plan déneigement hiver 2016 -2017**

Le déneigement à l'intérieur du village ne pourra plus être assuré par le TDL suite à un changement de chasse neige trop large pour les routes communales de Valezan.

Le service technique de la Plagne Tarentaise étudie le projet de déneiger avec un engin de Bellentre et de faire le sablage avec La commune de La Côte d'Aime.

La convention de location du terratrac avec Le GAEC du Roignaix sera également renouvelée.

III - DIVERS

- **Courriers**

La préfecture nous a adressé un arrêté préfectoral concernant la limitation de la consommation de l'eau pour l'arrosage des jardins et pelouses.

- **CCAS**

Une aide de 300 € est accordée à Luc MORIN en qualité d'athlète de haut niveau. Cette subvention avait été prévue au budget.

Prochain conseil municipal à Macôt le lundi 3 octobre 2016 à 19 heures Prochain conseil communal à Valezan le mercredi 19 octobre 2016 à 20 heures

Le Maire délégué,
de la commune déléguée de Valezan,

P. GONTHIER

Le secrétaire,

G.PELLICIER